



26/04/2012, S. Audinot (Département 68)



05/05/2017, A. Fizesan (BUFO)

état des lieux écologique 2017 restauration du site : automne 2012

contexte local :

dans le cadre de la démarche GERPLAN, la commune de Michelbach-le-Bas a souhaité remodeler un fossé temporaire et aménager un réseau de mares dans une prairie intraforestière, au lieu-dit « Roggenberg ». Cet aménagement écologique visait notamment à encourager l'accueil d'une faune et d'une flore locales diversifiées.

vocation :

essentiellement écologique avec aménagements en faveur de la biodiversité du site, volet pédagogique avec la création d'un ponton surplombant une mare et d'une petite table de pique-nique à l'entrée du site accompagnée d'un panneau d'informations.

régime hydrique :

essentiellement assuré par le fossé temporaire traversant la prairie, les pluies et la nappe phréatique.

biodiversité étudiée en 2017 :

amphibiens, reptiles, odonates, papillons de jour, orthoptères, mammifères, oiseaux nicheurs. L'existence d'une prairie intraforestière et d'un réseau de zones humides variées crée une mosaïque paysagère diversifiée et favorable à la biodiversité. Avec **60 espèces** observées dans la zone d'étude, dont 4 amphibiens, la biodiversité locale peut être qualifiée de moyenne.

espèces d'amphibiens observées :

Crapaud commun, Grenouille rousse, Triton palmé et Triton alpestre.

réalisation des travaux :

- entreprise : Nature et Techniques
- coût : 8 500 € HT

évolution des milieux :

en cinq années, le réseau de mares et le fossé temporaire sont toujours existants. Ces milieux présentent une certaine hétérogénéité puisque leurs profils variés (diversité des berges et des niveaux de profondeur) ont influencé leur degré de végétalisation et de mise en eau. Toutefois, la mare située au nord-ouest du fossé, la plus grande et la plus profonde, est celle présentant le caractère le plus temporaire en 2017, année très déficitaire en précipitations.

espèces remarquables observées :

Criquet des roseaux (orthoptère).

Biodiversité	Pauvre (< 25)	Faible (25 à 50)	Moyenne (51 à 75)	Riche (76 à 100)	Très riche (>100)

état de conservation général des zones humides :

globalement bon pour le réseau de mares et du fossé central qui présentent des mises en eau et une mise en lumière suffisantes pour accueillir la reproduction des amphibiens et des odonates. En revanche, seule la mare nord-ouest n'est pas fonctionnelle : elle a fait office en 2017 de « piège » où plus de 200 pontes de Grenouille rousse ont péri suite à l'assèchement précoce du milieu fin mars. Toutefois, ce constat est sans doute à nuancer selon le niveau de pluviométrie annuel.



entretien des zones humides :

aucun entretien particulier observé durant les inventaires, mais fauche précédente (automnale ou hivernale) de toute la végétation du fossé et des mares. Fauche de la prairie réalisée courant mai/juin 2017.

espèces exotiques envahissantes :

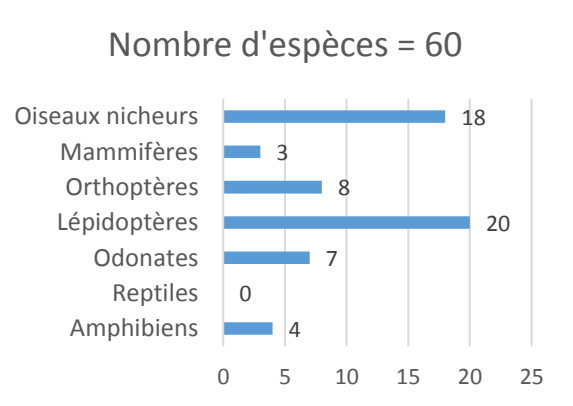
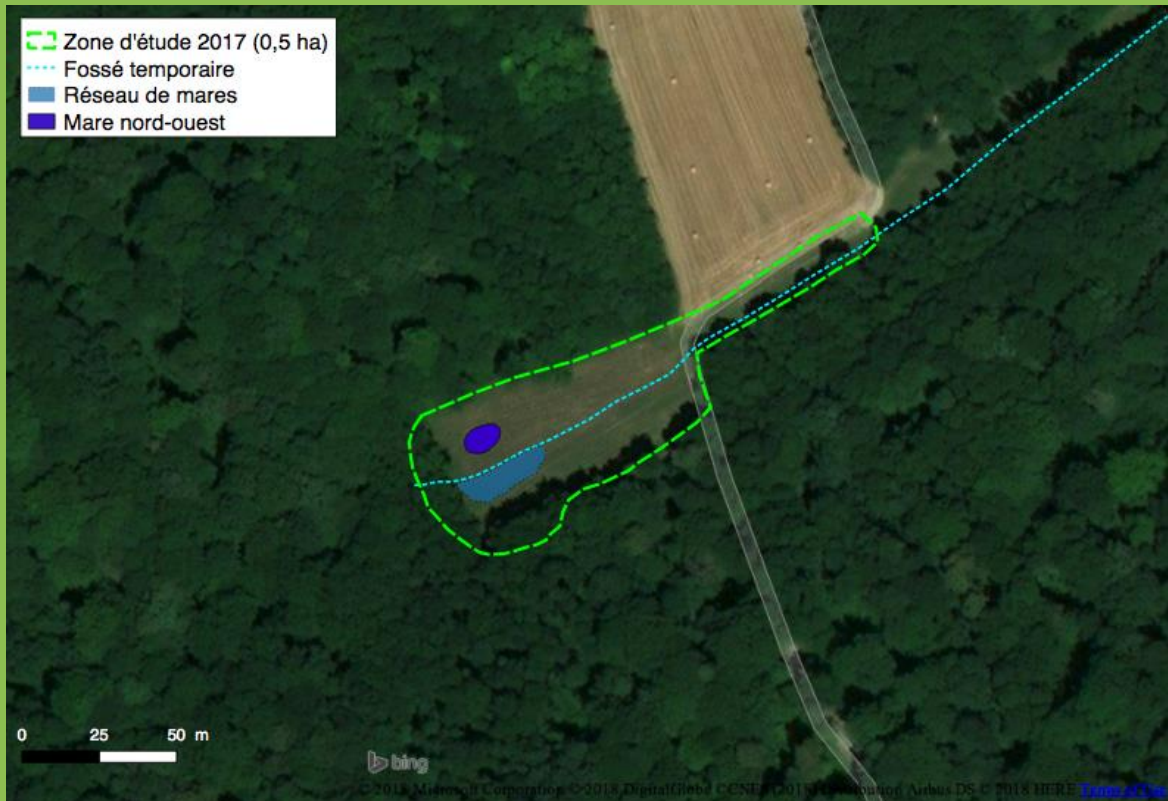
quelques Robiniers faux-acacias répartis en lisière nord.

mesures de gestion préconisées :

- tous les 2 ou 3 ans (fin d'été/automne) : fauche de la végétation rivulaire à réaliser avec parcimonie → conservation d'environ 1/3 d'hélophytes par zone humide gérée
- d'ici 3 à 5 ans (en hiver) : curage des mares (2/3 surface) dès lors que les plantes aquatiques atteignent un seuil de recouvrement de l'ordre de 75%.



inventaires faunistiques (mars à juillet 2017)



Crédit photos : toutes prises sur site © Alain Fizesan (Association BUFO)

contacts : association BUFO : Alain FIZESAN - 03 88 22 11 76 - alain.fizesan@bufo-alsace.org ; Agence de l'Eau Rhin Meuse : Emilie HENNIAUX – 03 87 34 47 40 - emilie.henniaux@eau-rhin-meuse.fr ; Département du Haut-Rhin : Anne VONNA - 03 89 30 65 30 - vonna.a@haut-rhin.fr

